

Vie associative, Paix, Santé, Dignité, Égalité ... des vœux sérieux et sincères pour 2015

Une commission parlementaire de l'Assemblée nationale présidée par Alain Bocquet, député du Nord, a publié un rapport consacré à la vie associative. C'est un travail important réalisé sur une durée de six mois et l'audition de 180 personnes. « *La vie associative, a déclaré Alain Bocquet, est une composante incontournable et essentielle de la vie démocratique française, une condition décisive de l'enrichissement permanent du vivre ensemble et de notre citoyenneté.* »

L'engagement associatif avait été déclaré « *grande cause nationale* » en 2014. Il concerne beaucoup de monde puisqu'on a enregistré un million trois cent mille associations dans des activités diverses. Imaginez la masse de bénévoles qui se dévouent pour les faire vivre et qui méritent, évidemment, les considérations élogieuses de tous les membres de la Commission. Nous ajoutons une fois de plus les nôtres, étant bien placés pour apprécier l'effort et l'état d'esprit généreux des militants amicalistes.

La commission parlementaire a malheureusement dû observer « *une baisse du soutien des collectivités territoriales fragilisées dans leurs ressources* ». Ceci est très dommageable pour la vie sociale et citoyenne et les mises en garde sont nombreuses venant des associations qui, à juste titre, alertent les élus.

Ainsi, pour prendre un exemple, le CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional) de Bretagne a adopté en séance plénière un vœu de « *soutien public aux associations qui sont au service de l'intérêt général en Bretagne dans le contexte d'une diminution des concours financiers de l'État aux collectivités locales.* »

Notre premier vœu pour 2015 sera également de demander au gouvernement de tenir compte des besoins des associations pour leurs activités et en conséquence d'assurer les communes, les départements et les régions des dotations souhaitables.

Des esprits chagrins nous diront : mais les temps durs pour tout le monde.. Eh bien non ! Et l'actualité de cette fin d'année nous en apporte la preuve. Un groupe international de journalistes d'investigation a mis à jour 548 accords secrets passés entre 340 multinationales et le Luxembourg, paradis fiscal situé au cœur de l'Europe. Les groupes français du CAC 40 y sont bien représentés. On estime globalement à 50 milliards d'euros les pertes fiscales annuelles du budget de la France. Voilà de quoi satisfaire les besoins des collectivités locales et la vie associative. Il faut le vouloir, c'est la responsabilité des parlementaires qui votent le budget et décident des taxes.

En fait, l'une des caractéristiques majeures de la société de nos jours est l'accroissement des inégalités. C'est ce qu'a analysé Thomas Piketty dans son ouvrage largement apprécié par plusieurs Prix Nobel d'économie. C'est ce que Jean Rohou met aussi en évidence dans son livre « *Liberté ? Fraternité ? Inégalités !* » (Éditions Dialogue).. « *Au niveau où elle est parvenue, écrit-il, l'inégalité n'est pas seulement moralement scandaleuse. Elle est économiquement nuisible, car la spéculation parasitaire devient le but principal, au détriment des*

travailleurs et de l'investissement, c'est à dire de la productivité. Elle est criminelle envers les pauvres, et elle pourrait devenir dangereuse pour la paix sociale. »

Dans ce contexte c'est la qualité de vie de l'être humain qui est en jeu, c'est sa dignité. Dans son discours au parlement de Strasbourg, le pape François lui-même a souligné ce travers de la société actuelle : « *Quelle dignité peut jamais avoir un homme ou une femme qui fait l'objet de toutes sortes de discriminations ? Quelle*

dignité pourra jamais avoir une personne qui n'a pas de nourriture ou le minimum nécessaire pour vivre et, pire encore de travail qui l'oint de dignité. Promouvoir la dignité de la personne signifie reconnaître qu'elle possède des droits inaliénables dont elle ne peut être privée au gré de certains, et encore moins au bénéfice d'intérêts économiques. »

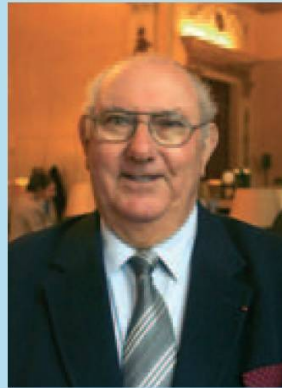
Notre deuxième vœu, que nous pouvons partager avec tous les chrétiens aussi bien qu'avec ceux qui ne croient pas, sera donc de souhaiter que ceux qui gouvernent prennent les dispositions nécessaires pour assurer une meilleure répartition égalitaire des richesses et un minimum de dignité à chacun.

L'année 2015 va être marquée par une conférence mondiale de l'environnement qui se tiendra à Paris. Comme en préambule à cet événement, le gouvernement français a élaboré son troisième Plan National Santé Environnement (PNSE). Dans ce plan, a déclaré le député de Haute-Garonne, Gérard Bapt, médecin-cardiologue, « *le lien est fait entre les dégradations de l'environnement et l'épidémie des maladies chroniques que nous connaissons actuellement et sur laquelle l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a attiré l'attention à l'automne 2011* ». Et il ajoute : « *Les données sanitaires sont suffisamment inquiétantes pour qu'il y ait une réelle prise de conscience politique et citoyenne sur les risques en santé environnementale.* »

Nous pouvons, dans l'intérêt de tout le monde, faire le vœu d'une prise en compte sérieuse de cette question afin de se prémunir contre des conséquences dangereuses pour la santé publique dans l'immédiat et pour les générations futures.

Enfin, notre quatrième vœu sera une répétition de ceux déjà formulés dans les années précédentes : que soient recherchées et mises en œuvre des dispositions mondiales pour aller vers le désarmement et la paix entre les nations.

Dans l'espoir d'être entendu nous disons amicalement à chacun d'entre vous et à vos proches : Bloavez Mad !



Par Jean Le Lagadec